

Accord Transformation d'activité

Nos 5 priorités

Nous sommes actuellement plus de 17 000 salariés de SAFRAN en France à subir le chômage partiel. La Coordination FO négocie un accord au niveau du Groupe pour traverser les 18 premiers mois de la crise et préserver nos emplois et les compétences en 2021.

VOICI NOS 5 PRIORITÉS ET CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ OBTENU:

ZÉRO PSE, ZÉRO LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE!

Nous avons déjà obtenu que SAFRAN s'engage à ne recourir à aucun PSE ni licenciement économique. Nous demandons également un engagement clair qu'il n'y aura, dans les sociétés, aucune remise en cause du contrat de travail avec des mobilités imposées. En cas de refus, le salarié pourrait être licencié!

ZÉRO MOBILITÉ FORCÉE!

Il est fondamental que toute mobilité ou détachement se fasse sur la base du **volontariat**. Nous avons aussi obtenu des aides financières améliorées : une prime proportionnelle à la durée du détachement, repas, hôtel, retour au domicile.

ZÉRO PERTE SUR LE SALAIRE DE BASE!

Nous avons obtenu qu'il n'y ait **pas de réduction de salaire** en conservant notamment le 13^{ème} mois. Pour le chômage partiel, nous revendiquons que Safran recoure au nouveau dispositif de l'Etat, avec 40 % d'heures chômées au maximum, ce qui garantit de 90 % à 93 % du salaire net selon le temps de travail.

ZÉRO DÉLOCALISATION!

Nous exigeons l'arrêt des délocalisations et nous attendons des garanties fortes sur la charge de nos usines en France avec des embauches de jeunes.

Suite à notre insistance, le DRH reconnaît l'importance du sujet et il s'engage à ce que nous ayons une discussion de fond avec Philippe PETITCOLIN.

ZÉRO DIVIDENDE POUR LES ACTIONNAIRES!

Pour **plus d'équité**, nous avons revendiqué auprès du Conseil d'Administration de geler les dividendes en 2021. Il serait inacceptable que les actionnaires s'enrichissent alors que les salariés sont appelés à se serrer la ceinture et à faire des efforts de mobilité!

Rejoignez des salariés engagés, adhérez à FO SAFRAN!

fo-safran.com/ ⊠ contact@fo-safran.com